

Madame, Monsieur,

Nous profitons de cette demande de prix pour vous signaler, qu'en nous choisissant comme imprimeur, vous agissez pour la protection de l'environnement :

- vos exigences environnementales seront respectées,
- vous contribuerez à la préservation de l'environnement par un achat responsable,
- vous valoriserez votre engagement environnemental auprès de vos lecteurs et de vos Partenaires avec un « écoproduit », imprimé par un imprimeur certifié « Imprim'vert ».

Vous pourrez identifier les documents imprimés avec le papier 100% recyclé, post consommation comme le Cyclus à l'aide des pictogrammes ci-dessous, reconnu sur le plan européen.

Vous avez aussi la possibilité d'utiliser le logo **IMPRIM'VERT** sur tous les documents imprimés dans nos ateliers.







Licens nr.: DK/11/1

Sur tous les documents que vous nous ferez imprimer, vous pourrez préciser que :
Toutes les encres et les vernis utilisés sont certifiés d'origine végétale.
Les eaux de mouillage des machines, les plaques, les produits de développement et les chutes de papier sont recyclés.

Nous sommes certifiés IMPRIM'VERT et sommes la seule imprimerie de notre région, volontaire et sélectionnée dans le cadre de l'opération collective générale "le Développement Durable à la portée des PME-PMI".

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, nous sommes à votre entière disposition.

Olivier Gaudefroy Responsable technico-commercial